



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 28/05/2004

TECHNO CALC

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit TECHNO CALC
Fournisseur ECOVER BELGIUM NV
Adresse complète Industrieweg 3 2390 Oostmalle Belgium
Téléphone 0032 (0)3 309 25 00 Fax 0032 (0) 311 72 70
Téléphone en cas d'urgence 0032 (0)70 245 245 (Centre antipoison)
Téléphone manager de permanence 0032 0473 94 49 97
Caractérisation chimique Détartrage périodique des machines à laver la vaisselle.

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux, directive 67/548/EEC	% w/w	Symbole	CAS / EG N°
Acide formique	15-30	C, R35	64-18-6/200-579-1
Détergent amphotérique	<5	/	

3. IDENTIFICATION DES DANGERS



Incendie Aucun risque particulier en cas d'utilisation normale.

Corrosif

Inhalation Aucun risque particulier en cas d'utilisation normale. En cas de libération de grandes quantités : risque de mal de gorge, toux, essoufflement, suffocation, mordant.

Contact avec la peau Mordant, peau rouge, douleurs, brûlures.

Contact avec les yeux Mordant, yeux rouges, douleurs, mauvaise vue.

Ingestion Mordant, mal de gorge, douleurs abdominales, diarrhée.



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 28/05/2004

TECHNO CALC

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	Air frais, repos, position demi-assise et, si nécessaire, transporter à l'hôpital. Les symptômes d'oedème du poumon ne se manifestent souvent qu'après quelques heures (voir également "indications pour le médecin").
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés et laver avec de l'eau en abondance. En cas de contact avec du produit non dilué, rincer la peau avec de l'eau en abondance et, au besoin, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et pendant au moins 15 minutes avec de l'eau en abondance (bien rincer sous les paupières et, si possible, après avoir enlevé les lentilles) et transporter chez un oculiste.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche, surtout ne pas faire vomir. Demander une aide médicale.
Aménagement du lieu de travail	Installer une douche à yeux dans l'atelier.
Indications pour le médecin	Dépense physique renforce les symptômes d'oedème du poumon. Repos, et transport à l'hôpital est nécessaire, Prenez en considération d'administrer un spray contenant des corticoïdes d'avance.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents d'extinction appropriés	En cas d'incendie à proximité directe, tous les moyens d'extinction sont permis.
Agents d'extinction non appropriés	Aucun.
Dangers liés aux produits résultant de la combustion	Aucun.
Moyens de protection	Les précautions normales en cours de manipulation de produits chimiques doivent être prises. Voir également le § 8 au niveau des mesures de protection individuelle.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la protection de l'environnement	Toujours éviter que le produit concentré ou dilué pénètre dans le sol ou se mélange aux eaux de surface.
Méthodes de nettoyage	En cas de fuite ou d'écoulement accidentel, récupérer le produit dans un conteneur propre afin de permettre sa réutilisation. Récupérer toute quantité répandue de produit au moyen de sable ou d'une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet chimique. Nettoyer les éventuels résidus avec de l'eau.
Précautions individuelles	Porter des vêtements de protection (voir § 8). Du produit répandu peut rendre le sol glissant.



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 28/05/2004

TECHNO CALC

7. PRECAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Manipulation	Eviter le contact avec la peau non protégée et avec les yeux.
Protection d'incendie et d'explosion	Pas d'application.
Stockage	Conserver dans l'emballage fermé dans un endroit frais à l'abri du gel. Entreposer à l'écart d'agents oxydants et de bases puissantes. Ventilation par le sol.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

Protection des mains Porter des gants étanches lors du nettoyage manuel des joints. Lors de l'élimination de produit écoulé accidentellement, porter des vêtements de protection recouvrant le corps et résistant aux acides et des gants étanches (de préférence en PVC, néoprène, caoutchouc butyle ou naturel).

Protection des yeux Porter un écran de protection du visage en cas de risque de projections.

Protection contre inhalations Ventilation, aspiration locale ou protection de la respiration (type B) lors de l'élimination de produit écoulé accidentellement.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement voir § 6

Composants dont l'utilisation sur le lieu de travail doit être contrôlée

Acide formique (64-18-6) : 5 ppm, 9 mg/m³. Peut être assimilé par inhalation ou ingestion.

Une concentration dans l'air, nuisible à la santé, pourra être atteinte assez rapidement lors de l'évaporation de ce composant à 20°C.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat	liquide	Densité relative 20°C	1,04	kg/l
Couleur	jaune	pH conc 20°C	2	pH 1% 2,66
Senteur	sans parfum	Viscosité 25°C Brookfield LVT	<50	mPa.s
Point d'inflammation	>100°C	Solubilité dans l'eau 20°C	complète	
Danger d'explosion	Aucun.			
Propriétés oxydantes	Aucunes.			



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 28/05/2004

TECHNO CALC

10 . STABILITE ET REACTIVITE	
Stabilité	Aucune décomposition en cas d'utilisation correcte et d'entreposage correct.
Conditions d'utilisation	Ne pas conserver à des températures inférieures à 0°C et supérieures à 40°C.
Matériaux d'utilisation	Métaux doux. Ne pas mélanger avec des bases, agents oxydants et autres produits nettoyants.
Produits de décomposition dangereux	Aucuns.
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	
	Evaluation
Irritation de la peau/muqueuse (RBC test: Invitox)	10000 ppm pas irritant
<u>Remarques</u>	
- la peau	Effet mordant.
- les yeux	Mordant.
- oral	Légère toxicité (LD50 rat-oral theo >3500 ppm). Les effets toxicologiques sont dus notamment aux propriétés corrosives.
Sensibilisation	Selon nos dernières connaissances, ce produit ne contient pas de matières premières sensibilisatrices.
<u>Remarques</u>	Tous les produits Techno Green contiennent exclusivement des matières premières ELINCS ou EINECS enregistrées et ne contiennent pas de matières premières connues pour leur propriétés mutagènes, cancérigènes, tératogènes ou toxiques pour la reproduction (R45,46,47,49,60,61,63,64, EU 97/C234, 67/548/EEC, 88/379/EEC, OSHA, NTP, IARC/ARAB (cat 1-3)).




Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 28/05/2004

TECHNO CALC

12. INFORMATION ECOLOGIQUES		<i>Evaluation</i>
Biodegradation selon le protocole OCDE 301F	%	non testé
Toxicité sur Daphnies (Daphnia magna) EC 50 48h OCDE 202	171 ppm	à peine toxique
Toxicité sur Rotifers (Brachionus calyciflorus) EC50 24h ASTM E1440-91	ppm	non testé
Toxicité sur Algues (selenastrum capricornutum) EC50 72h OCDE 201	>300 ppm	à peine toxique
Toxicité sur bactéries EC 50 (Microtox EC50 15min) DIN 38-412-L34	ppm	non testé
<u>Remarques</u>	Les produits Techno Green ne renferment pas de composants bioaccumulables, de PCM ni de composants aromatiques nitromuscs.	

13. INSTRUCTION SUR LES POSSIBILITES D'ELIMINATION DES DECHETS	
Produit	Les déchets de produit sont à considérer comme des déchets chimiques. La législation relative à l'enlèvement des déchets peut varier d'un pays/ état à l'autre. Cet enlèvement doit se faire en conformité avec la législation locale ou nationale. En cas de doute, consulter les autorités locales de gestion des déchets. (voir aussi § 6 et § 8 pour l'élimination).
Emballage	L'emballage vide n'est pas soumis à la réglementation ADR et doit être collecté en tant que déchet chimique.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT	
Ce produit est soumis aux prescriptions ADR.	
<u>Transport routier</u>	
ADR/RID	Classe 8 Numéro 40c
UN N°	UN3265,40°C)ADR
ADR Symbole	



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 28/05/2004

TECHNO CALC

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symboles



C Corrosif

Phrases-R

R34 Provoque des brûlures.

Phrases-S

- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- S36/37/39 Porter un vêtement de protection appropriée, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16. AUTRES INFORMATIONS

Pour un usage correct: voir Fiche Technique

Littérature consultée

Fiches chimiques, douzième édition, 1997, publiées par MIA, VMCI, Samson
Comprehensive guide to chemical resistant best gloves for various amounts of exposure, 1999, vert. 3.5 www
Fiches de données de sécurité des différents fournisseurs.

Les présentes informations concernent exclusivement le produit mentionné en §1 et ne sont pas nécessairement valables lors d'une utilisation conjointement avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé. Selon nos dernières connaissances, ces informations sont correctes et complètes et sont communiquées de bonne foi, sans aucune garantie. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que les informations sont d'application et correctes en ce qui concerne toute utilisation particulière du produit.

Révision de la version précédente 01/02/2003. Des modifications ont été apportées aux paragraphes suivants : §1, §2, § 6, §8, §12, §13.